

FRANÇAIS LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Compréhension en lecture
et production écrite

Dominante narrative

FRA-2031-3

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

NOVEMBRE 2001

FRANÇAIS LANGUE D'ENSEIGNEMENT

**Compréhension en lecture
et production écrite**

Dominante narrative

FRA-2031-3

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

NOVEMBRE 2001

Direction de la formation générale des adultes
Service de l'évaluation des apprentissages

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2001 — 01-01026

ISBN 2 - 550 - 38522-5

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2001

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	1
1 Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation sommative	2
2 Compréhension en lecture	3
2.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative	3
2.1.1 Notions	3
2.1.2 Habiletés	5
2.2 Tableau de pondération	6
2.3 Comportements observables	7
3 Production écrite	9
3.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative	9
3.1.1 Notions	9
3.1.2 Habiletés	12
3.2 Tableau de pondération	13
3.3 Comportement observable	14
4 Justification des contenus et de leur pondération	15
4.1 Compréhension en lecture	15
4.2 Production écrite	15
5 Spécifications de l'épreuve	17
5.1 Type d'épreuve	17
5.1.1 Compréhension en lecture	17
5.1.2 Production écrite	17
5.2 Déroulement de l'épreuve	18
5.3 Importance relative des parties de l'épreuve et note de passage	18
5.4 Conditions particulières	18

PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée pour les besoins de l'évaluation sommative. Elle sert à faire connaître les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études de français, plus particulièrement ceux du cours FRA-2031-3, qui seront l'objet d'une évaluation sommative. Elle est fondée sur le programme et permet d'en faire ressortir les grandes orientations et les principes sur lesquels doit reposer l'évaluation des apprentissages visés, mais elle ne peut, en aucun cas, le remplacer. En outre, elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

La définition du domaine d'examen est essentielle à la préparation d'épreuves valides d'une version à une autre, d'une commission scolaire à une autre ou, encore, d'une année à une autre. Elle permet de préciser les éléments évalués pour chacune des habiletés retenues aux fins d'évaluation sommative.

Elle constitue la première étape dans l'élaboration d'un instrument de mesure pour l'évaluation sommative. Les étapes subséquentes se déroulent suivant le partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires.

1 CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION SOMMATIVE

Orientations

L'objectif du programme est de rendre l'adulte habile à lire et à rédiger divers textes, à écouter et à formuler oralement divers messages, qui pourront répondre à ses besoins de communication.

Le programme a pour objet d'amener l'adulte à exprimer sa perception des valeurs véhiculées dans les textes et les messages.

Le programme a pour objet le développement d'habiletés langagières dont l'acquisition progressive se fait en spirale : les objectifs intermédiaires se répètent d'un cours à l'autre autant en ce qui a trait à la compréhension que pour ce qui est de la production. De plus, les indicateurs de l'habileté sont nuancés et deviennent plus nombreux en même temps que les éléments d'apprentissage présentent des particularités et un élargissement en fonction du caractère distinctif de chaque dominante et du contenu qui augmente d'un cours à l'autre.

Le programme a pour objet de favoriser l'exploitation des ressources de la langue pour permettre à l'adulte d'acquérir et de développer l'habileté à comprendre le sens des textes et des messages qui lui sont proposés.

Dans le programme, on souhaite amener l'adulte à utiliser également les ressources de la langue pour développer son habileté à s'exprimer oralement ou par écrit.

Dans le programme, on vise l'intégration des apprentissages et le transfert des connaissances acquises en compréhension dans la production, et vice versa.

Conséquences

Au moment de l'évaluation, on se servira des situations tirées de la vie courante pour vérifier les habiletés à lire et à rédiger des textes significatifs.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera la capacité de l'adulte à établir des liens entre ses propres valeurs et celles qui sont véhiculées dans les textes.

Étant donné la récurrence des contenus d'apprentissage du programme, dans l'épreuve relative au présent cours, on pourra tenir compte des exigences des cours précédents et des connaissances acquises antérieurement.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera dans quelle mesure l'adulte est capable d'exploiter les ressources de la langue pour comprendre et analyser le sens des textes qui lui sont proposés.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera la capacité de l'adulte à utiliser les ressources de la langue dans ses productions écrites et dans la formulation de ses réponses.

Lorsque ce sera possible, au moment de l'évaluation, on tiendra compte en production des éléments étudiés en compréhension et vice versa.

2 COMPRÉHENSION EN LECTURE

2.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

Objectif terminal Lire un texte à dominante narrative : conte, légende ou récit fantastique.

2.1.1 Notions

Éléments du discours

- **Éléments de la matière narrative**
 - personnages principaux
 - caractéristiques physiques
 - caractéristiques sociales et psychologiques
 - lieux où se déroule l'action principale et leur ambiance
 - objets ayant une incidence sur le déroulement de l'histoire
 - époque
 - durée de l'action principale
 - merveilleux dans l'histoire
 - caractéristiques surnaturelles ou extraordinaires
- **Valeurs**
 - morales
- **Thème**

Organisation du discours

- **Éléments de la structure**
 - situation initiale
 - élément perturbateur
 - actions
 - dénouement ou situation finale
- **Éléments de cohérence**
 - liens entre les éléments de l'histoire
 - personnages principaux et lieux
 - personnages principaux et époque
 - évolution d'un des personnages principaux et déroulement de l'histoire

Langue

- **Style**
 - figures de style
 - énumération
 - gradation
 - répétition
 - comparaison
 - métaphore
 - personnification
- **Mots, expressions ou phrases**
 - sens selon le contexte
 - formation des mots
 - famille de mots
 - dérivation lexicale (préfixe et suffixe)
 - autres
- **Orthographe grammaticale et éléments syntaxiques**
 - accord des mots
 - proposition incise
 - apposition et mot mis en apostrophe
 - pronoms indéfinis
 - signes de ponctuation
 - deux-points
 - tirets
 - parenthèses
 - guillemets
 - autres signes connus
- **Règles de la langue**
 - règles lexicales
 - règles grammaticales
 - règles syntaxiques

2.1.2 Habiletés

- **Connaître**

Capacité à reconnaître des notions liées au style.

- **Comprendre**

Capacité à dégager du texte les composantes relevant du discours et de son organisation et à saisir le sens qui lui est donné par le vocabulaire, l'orthographe grammaticale ou la syntaxe.

- **Appliquer**

Capacité à respecter les règles de la langue.

- **Analyser**

Capacité à montrer la cohérence entre les éléments de l'histoire et à faire ressortir le thème ainsi que les valeurs mises en évidence dans l'histoire.

- **Évaluer**

Capacité à apprécier les valeurs mises en évidence dans l'histoire.

2.2 Tableau de pondération

COMPRÉHENSION EN LECTURE

Notions Habiletés	Éléments du discours	Organisation du discours	Langue
Connaître 6 %			· Style 6 % (6) 6 %
Comprendre 65 %	· Éléments de la matière narrative 24 % (1)* 24 %	· Éléments de la structure 19 % (4) 19 %	· Mots, expressions ou phrases 16 % · Orthographe grammaticale et éléments syntaxiques 6 % (7) 22 %
Analyser 20 %	· Thème 5 % · Valeurs 5 % (2) 10 %	· Éléments de cohérence 10 % (5) 10 %	
Évaluer 4 %	· Valeurs 4 % (3) 4 %		
Appliquer 5 %	· Règles de la langue 5 % (8) 5 %		

* Les numéros (1) à (8) correspondent aux numéros des dimensions.

2.3 Comportements observables

Dimension 1 : Comprendre (24 %)

- 3 % Annoter le texte de façon à dégager **un** des éléments de la matière narrative.
- 9 % En se référant au texte en tout ou en partie, décrire un des personnages principaux en mentionnant deux de ses caractéristiques.
- 12 % En se référant au texte en tout ou en partie, et pour autant qu'ils ont de l'importance dans l'histoire, décrire **trois** éléments de la matière narrative parmi les suivants :
- l'époque où se déroule l'action;
 - un lieu physique;
 - l'ambiance dans un lieu;
 - un objet signifiant dans l'histoire;
 - la durée de l'action principale;
 - le merveilleux dans l'histoire.

Dimension 2 : Analyser (10 %)

- 5 % À partir d'une liste de deux ou trois thèmes présents dans l'histoire, montrer comment l'un d'entre eux y est exploité.
- 5 % En considérant le texte en tout ou en partie, montrer comment un des personnages principaux met en évidence une valeur donnée.
- ou**
- À partir d'une liste de valeurs données, montrer comment une de celles-ci est mise en évidence par un des personnages principaux.

Dimension 3 : Évaluer (4 %)

- 4 % En se référant au texte en tout ou en partie, dire ce que l'on pense d'une des valeurs mises en évidence par un des personnages principaux de l'histoire en la comparant à ses valeurs personnelles.

Dimension 4 : Comprendre (19 %)

- 3 % En se référant au texte en tout ou en partie, dégager un indice linguistique qui introduit l'élément perturbateur ou le dénouement.
- 4 % En se référant à une partie du texte, présenter dans ses mots un événement qui est important dans le déroulement de l'histoire ou pour son dénouement.
- 12 % À partir d'un plan partiel donné, compléter la structure narrative de l'histoire en précisant six éléments manquants.

Dimension 5 : Analyser (10 %)

- 4 % En se référant au texte en tout ou en partie, faire ressortir la cohérence qui existe entre un des personnages principaux et l'un des éléments suivants : l'époque ou un lieu où se déroule l'action.
- 6 % En se référant à deux étapes différentes de l'histoire, montrer comment change un des personnages principaux.

Dimension 6 : Connaître (6 %)

- 6 % À l'aide d'une liste de termes précis, associer trois expressions présentes dans des extraits donnés à la figure de style que chacune illustre.

Dimension 7 : Comprendre (22 %)

- 8 % Donner, selon le contexte, le sens de deux mots, expressions ou phrases du texte.
- 8 % Donner, selon le contexte, le sens de deux mots du texte en se servant d'un procédé de formation de mots.
- 6 % À partir d'un extrait du texte et en tenant compte, le plus possible, des notions à l'étude dans le cours, dire en quoi l'accord d'un mot ou d'un groupe de mots ou un élément syntaxique contribue à mieux en faire saisir le sens. (Il peut s'agir de la combinaison d'un nombre variable de ces éléments pour autant qu'on en évalue deux.)

Dimension 8 : Appliquer (5 %)

- 5 % Respecter les règles de la langue déjà étudiées dans la formulation des réponses (énoncés ou phrases complètes).

3 PRODUCTION ÉCRITE

3.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

Objectif terminal **Écrire un texte à dominante narrative : conte ou récit fantastique.**

3.1.1 Notions

Éléments du discours

- **Situation de communication**
 - intention de communication
 - contexte situationnel
 - sujet
 - destinataires
- **Thème**
- **Éléments de la situation initiale**
 - lieux et époque servant de cadre à l'histoire
 - personnages
- **Éléments du nœud**
 - élément perturbateur
 - caractéristiques physiques et psychologiques des personnages
 - lieux et époque où se déroule l'action
 - événements constituant la trame narrative
- **Élément du dénouement ou de la situation finale**
- **Éléments qui relèvent du merveilleux**
 - caractéristiques surnaturelles
 - caractéristiques extraordinaires

Organisation du discours

- **Élément de la planification**
 - plan du texte narratif
 - situation initiale
 - nœud
 - dénouement ou situation finale

- **Éléments de cohérence**
 - ordre des idées selon la structure narrative
 - groupement des idées en paragraphes
 - liens entre les propositions, entre les phrases et entre les paragraphes
 - marqueurs de relation
 - mots de substitution
 - liens entre les divers éléments de l'histoire
 - personnages
 - objets
 - actions
 - lieux
 - événements
 - chronologie
- **Présentation matérielle**
 - mise en page conforme au genre d'écrit retenu
 - lisibilité de l'écriture

Langue

- **Style**
 - mots justes et expressions correctes se rattachant au contexte
 - vocabulaire varié et descriptif
 - figures de style
 - énumération
 - gradation
 - comparaison
 - métaphore
 - personnification
 - répétition
- **Règles de la langue**
 - règles syntaxiques relatives à la phrase simple ou à la phrase complexe
 - présence du groupe sujet et du groupe verbal
 - présence de tous les mots nécessaires à la phrase
 - respect de l'ordre des mots et présence des signes de ponctuation convenant au sens et à la construction de la phrase
 - choix judicieux des auxiliaires, des modes et des temps des verbes
 - utilisation appropriée des déterminants, des pronoms, des conjonctions, des prépositions et des adverbes
 - règles lexicales

- règles grammaticales
 - conjugaison des verbes pronominaux et des verbes impersonnels
 - accord des participes passés des verbes pronominaux et des verbes impersonnels
 - accord du verbe avec son sujet (pronom interrogatif, pronom indéfini)
 - accord du verbe séparé de son sujet par une apposition ou une incise
 - accord du verbe au passé simple lié à la concordance des temps
 - autres règles déjà étudiées

3.1.2 Habiletés

- **Appliquer**

Capacité à respecter les normes de présentation d'un texte et les règles de la langue.

- **Synthétiser**

Capacité à présenter dans un texte narratif l'ensemble des éléments qui le caractérisent.

3.2 Tableau de pondération

PRODUCTION ÉCRITE

Notions Habiletés	Éléments du discours	Organisation du discours	Langue
Appliquer 40 %		· Présentation matérielle 4 %	· Règles de la langue 36 %
		(2) 4 %	(4) 36 %
Synthétiser 60 %	· Thème 3 % · Éléments de la situation initiale 4 % · Éléments du nœud 16 % · Éléments du dénouement ou de la situation finale 3 % · Éléments qui relèvent du merveilleux 4 %	· Éléments de la planification 4 % · Éléments de cohérence 10 %	· Style 16 %
	(1)* 30 %	(3) 14 %	(5) 16 %

NOTE : Toute production écrite qui ne respecte pas la **situation de communication** présentée (intention de communication et contexte situationnel) ne sera pas corrigée et la note zéro sera attribuée.

* Les numéros (1) à (5) correspondent aux numéros des dimensions.

3.3 Comportement observable

Rédiger un conte ou un récit fantastique de 250 à 300 mots en respectant les exigences suivantes :

- 3 % **(1)** Écrire une histoire qui met en évidence un thème.
- 4 % Présenter les éléments de la situation initiale.
- 16 % Présenter les éléments du nœud.
- 3 % Présenter le dénouement ou la situation finale.
- 4 % Présenter au moins deux situations qui révèlent le merveilleux.
- 4 % **(2)** Présenter un texte soigné et conforme aux normes établies.
- 4 % **(3)** Établir le plan général du texte selon le modèle narratif en indiquant au moins les mots clés correspondant à chacune des idées essentielles qui y sont présentées.
- 10 % Structurer le texte en tenant compte des éléments de cohérence.
- 12 % **(4)** Respecter les règles syntaxiques déjà étudiées.
- 12 % Respecter toutes les règles lexicales.
- 12 % Respecter les règles grammaticales déjà étudiées.
- 12 % **(5)** Employer un vocabulaire approprié à la situation d'écriture.
- 4 % Employer deux figures de style appropriées à la situation d'écriture.

4 JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Les habiletés cognitives retenues relèvent de la taxonomie de Bloom¹.

4.1 Compréhension en lecture

Pour le présent cours, l'habileté *connaître* n'a été retenue que pour l'évaluation des notions relatives à l'apprentissage des figures de style étant donné que cette connaissance est nouvelle et d'une grande importance dans la dominante narrative.

L'habileté *comprendre* est, quant à elle, privilégiée comme objet d'évaluation autant en ce qui a trait à la langue qu'en ce qui a trait aux éléments de la matière narrative et de la structure narrative, étant donné la classe d'enseignement et la dominante à l'étude.

L'habileté *appliquer*, au troisième niveau dans la taxonomie de Bloom, n'a été retenue, en compréhension, que pour l'évaluation de la capacité de l'adulte à respecter les règles de la langue dans l'écriture de l'ensemble de ses réponses. Voilà pourquoi elle apparaît à la fin du tableau de pondération, et ce, pour l'ensemble de l'épreuve.

Un comportement observable dans la dimension 1 permet d'évaluer l'utilisation d'une stratégie relative à l'annotation du texte lu dans le but de *comprendre* certains éléments de la matière narrative.

4.2 Production écrite

En production écrite, les habiletés retenues sont *appliquer* et *synthétiser*, puisqu'il est demandé à l'adulte de satisfaire à une seule tâche, soit celle de présenter, dans un ensemble structuré, l'ensemble des idées relatives à une situation de communication donnée, en appliquant les règles de la langue.

Étant donné l'importance de respecter la situation de communication présentée, on devra d'abord vérifier si le texte produit par l'adulte répond à cette exigence. Le non-respect de cette dernière entraînera automatiquement l'échec à cette partie de l'épreuve.

1. Si vous désirez obtenir plus d'information sur cette taxonomie, vous pouvez consulter le *Dictionnaire actuel de l'éducation* de Renald Legendre, pages 1316 à 1320.

Pour ce qui est de la pondération accordée au respect des règles de la langue, en ce qui concerne les cours de deuxième et de troisième secondaire, une même importance (12 p. 100) est accordée au respect des règles syntaxiques, lexicales ou grammaticales. Cependant, il est important de souligner que les règles syntaxiques et grammaticales à respecter sont celles déjà étudiées par l'adulte; quant à l'orthographe lexicale, on doit en respecter toutes les règles.

5 SPÉCIFICATIONS DE L'ÉPREUVE

Aux fins de l'évaluation sommative, une épreuve en deux parties est exigée : la première partie permet de mesurer l'habileté de l'adulte à lire un texte à dominante narrative; la seconde, de mesurer son habileté à écrire un tel texte.

5.1 Type d'épreuve

L'épreuve comporte deux parties distinctes.

5.1.1 Compréhension en lecture

Un texte à dominante narrative (conte, légende ou récit fantastique) de 800 à 1 000 mots sera présenté à l'adulte.

L'atteinte des objectifs retenus pour le cours FRA-2031-3 sera mesurée à partir d'items (questions ou tâches) auxquels l'adulte devra répondre par écrit. Ces items peuvent être à réponse choisie ou à réponse construite.

Tous les comportements observables doivent faire l'objet d'un item dans chaque forme d'épreuve; cependant, certains peuvent nécessiter la rédaction de plus d'un item.

En ce qui a trait au comportement observable relatif à l'annotation du texte, on fournira des précisions, dans le *Cahier de l'élève* ainsi que dans le *Guide d'administration et de correction*, afin de délimiter clairement les exigences relatives à son évaluation.

En ce qui concerne l'évaluation du comportement observable relatif au respect des règles de la langue dans la formulation des réponses, on appliquera les critères suivants :

5 points	4 points	3 points	2 points	1 point	0 point
de 0 à 5 erreurs	6 ou 7 erreurs	8 ou 9 erreurs	10 erreurs	11 erreurs	12 erreurs et plus

5.1.2 Production écrite

L'adulte devra rédiger un conte ou un récit fantastique de 250 à 300 mots.

Deux sujets différents lui seront proposés; il n'y aura aucun « sujet libre ». Dans la présentation des sujets, on doit inclure tous les éléments de la situation de communication : l'intention de communication et le contexte situationnel.

Dans le *Cahier de l'élève*, on fournira à l'adulte une *Liste des points à vérifier* pour l'aider à réviser et à corriger son texte. Cette liste correspond aux critères de correction à partir desquels le texte sera évalué et elle doit être présentée dans des termes clairs et faciles à comprendre par l'adulte.

On indiquera également la pondération accordée pour chacun des points à vérifier ainsi que la pénalité prévue en cas de non-respect du nombre minimum de mots requis, soit la perte d'un point par tranche de dix mots manquants.

5.2 Déroutement de l'épreuve

L'épreuve devra se dérouler à la fin du cours, en salle d'examen, et comporter deux séances distinctes, la partie ayant pour objet la compréhension précédant idéalement celle portant sur la production.

Durée de l'épreuve

Partie relative à la compréhension : 2 heures 30 minutes

Partie portant sur la production : 3 heures

5.3 Importance relative des parties de l'épreuve et note de passage

Pour le cours FRA-2031-3, la partie de l'épreuve relative à la compréhension représente 60 p. 100 de l'évaluation et celle qui porte sur la production, 40 p. 100.

La note de passage est fixée à 60 sur 100 pour l'ensemble de l'épreuve.

5.4 Conditions particulières

L'utilisation d'un dictionnaire usuel de la langue française (Larousse, Robert, Multi), d'une grammaire et d'un ouvrage sur la conjugaison est permise. Il est à noter que toute grammaire publiée par une maison d'édition reconnue est autorisée, mais qu'on ne peut permettre l'utilisation d'une grammaire maison ou d'un ouvrage spécialisé comme *Info express*.

L'usage de tout autre dictionnaire spécialisé (de synonymes, d'antonymes, d'anglicismes, etc.) et d'ouvrages tel le *Petit Lexique* n'est autorisé que pour la partie de l'épreuve portant sur la **production écrite**.

Aucun autre document ne peut être utilisé.

